

DECISION MUNICIPALE N° D046/2026

Objet : Demande d'attribution de subvention d'investissement pour l'acquisition de matériel et de mobilier de l'ALSH de Caumont-sur-Durance

Le Maire de Caumont-sur-Durance,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 26°;
- Vu la délibération n°03020426 du 27/03/2026 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire,
- Considérant le projet l'acquisition de matériel et de mobilier de l'ALSH de Caumont-sur-Durance et le montant total du projet actualisé établi à 3 643,60 € HT.

DECIDE

Article 1 : Une demande de subvention d'un montant de 1 821,80 € est déposée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse dans le cadre du programme d'investissement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement communal, pour l'exercice 2026.

Article 2 : le plan de financement est établi comme suit :

Dépenses prévisionnelles	Montant
Acquisition matériel et équipements	3 643,60 €
Total des dépenses	3 643,60 €
Recettes prévisionnelles	Montant
CAF de VAUCLUSE	1 821,80 €
Autofinancement communal	1 821,80 € (50 % du HT)
Total des recettes	3 643,60 €

Article 3 : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Caumont-sur-Durance,
Le 09 juillet 2026

Pour le Maire et par délégation
Le Maire,
Jean-Luc COSTENBERGER
Claude MOREL